

PÔLE
ADOS



INFORMATIONS

Hubert-Félix Ravier - Directeur / Animateur



06 08 55 08 63

pole.ados@cc-plaine-nord-loiret.fr



Le Pôle Ados est destiné aux jeunes collégiens et lycéens résidant sur la Communauté de Communes ou scolarisés sur celle-ci.

Celui-ci est un lieu d'échange, de détente, de créativité où les jeunes peuvent se retrouver entre eux.

Cet endroit permettra d'évoquer leurs envies, leurs idées et leurs projets qu'ils aimeraient mettre en place.

De plus, des activités, des sorties y seront proposés ainsi que des accueils libres après les cours et pendant les vacances sur inscription.

Horaires et Activités

En période scolaire, le Pôle Ados est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 17h30. C'est un accueil libre, les jeunes viennent et repartent quand ils le désirent après avoir signé une feuille de présence.

Les activités possibles sont cuisine, jeux de société, baby-foot, tennis de table, coin lecture, coin informatique, télévision etc...

En période de vacances scolaires, le Pôle Ados sera ouvert de 10h - 16h30 sur inscription (date limite 15 jours avant le début des vacances), en fonction du programme d'activités. Ces horaires sont susceptibles de changer en cas de sorties, de soirées.

Les périodes concernées sont les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été. Sur les vacances d'été, un séjour sera proposé.

Dossier d'inscription

Pour fréquenter le Pôle Ados, un dossier d'adhésion est à compléter, signer et à retourner au directeur de la structure.

De plus, une cotisation annuelle est demandée, son montant est de 6€.

Elle est dégressive de 0.50€ en fonction du mois de l'inscription (ex : septembre 6€, octobre 5.50€...).

L'inscription du jeune entraîne l'acceptation du règlement intérieur de la structure. Ce document est disponible au Pôle Ados ou sur le site de la CCPNL (www.cc-plaine-nord-loiret.fr).

Les documents à fournir obligatoirement lors de l'inscription :

- La fiche de renseignement et la fiche d'adhésion.
- La cotisation.
- Une copie des vaccins obligatoires du carnet de santé à jour.
- Un justificatif CAF précisant le quotient familial.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Un certificat de scolarité du collège de Bazoches les Gallerandes.





Paiement des activités :

Pour certaines activités (Sortie, cuisine etc...), une participation des familles est demandée. Le paiement des activités se fait en fonction du quotient familial des familles. Les tarifs sont appliqués en "unité".

Quotient familial :

- < 710 : 1 unité = 0.50€
- > 710 : 1 unité = 0.70€

INFO

Lors des vacances scolaires un transport est possible en fonction des inscriptions et des places disponibles avec un véhicule de service.

De plus lors de ces périodes le Pôle Ados ne dispose pas de restaurant scolaire, par conséquent les enfants devront apporter leur repas.